BCPST
Inscriptions universitaires 2025-2026

La loi de juillet 2013 impose à tout étudiant inscrit en CPGE de procéder à une inscription parallèle dans une université ayant signé une convention avec le lycée de scolarité en CPGE.
Cette inscription donne accès à certaines ressources de l'université (bibliothèque universitaire, etc.), et l'étudiant n'a bien entendu pas à venir en cours à l'université en question. La convention organise les modalités de réorientation possibles pour l'étudiant.

Le lycée Prévert a signé des conventions avec trois universités franciliennes : l'UVSQ, PARIS-SACLAY, et SORBONNE UNIVERSITE. L'inscription, obligatoire, peut être réalisée dans l'une de ces trois universités, au choix de l'étudiant.

L'inscription doit obligatoirement être effectuée AVANT FIN OCTOBRE, et l'étudiant doit obligatoirement fournir une preuve d'inscription à l'administration du lycée (contact-sup@ljp-boulogne.fr ou bcpst.prevert@free.fr)

Points communs entre toutes les conventions :

- **Possibilités de réorientation** en fin du 1er semestre (*attention : cette possibilité n'est ouverte qu'à des dates bien précises*), en fin de BCPST1, en fin de BCPST2.

- L'université d'accueil, sur la base de ces ECTS et de l'étude du dossier scolaire en BCPST réunit une commission mixte (Sorbonne et UVSQ) qui peut **soit accepter** l'équivalence proposée (et valider alors les ECTS, avec inscription dans la classe supérieure : L2 après une BCPST1, L3 après une BCPST2), **soit la refuser** et proposer une inscription au même niveau universitaire. Dans le cas de Paris-Saclay, l'étude du dossier par l'université se fait avant le conseil de classe, qui entérine le consensus atteint.

  ATTENTION aux « idées reçus » : il n'y a jamais d'automatisme de l'équivalence !

- Dans toutes les conventions, l'étudiant a accès aux **ressources de base de l'université** : bibliothèque universitaire (des Licences), service médical, service d'aide à l'orientation, ressources numériques de l'université.

Le montant des **droits d'inscription** est le même pour toutes les universités : Il s'agit d'un montant fixé par le gouvernement, qui peut changer chaque année *(178 € pour 2025-2026)*. Les étudiants boursiers ne paient pas de droits d'inscription.

Une **attestation de cotisation CVEC** (ou d'exonération pour les boursiers) doit obligatoirement être jointe au dossier d'inscription en cumulatif. Chaque étudiant a déjà dû pour cela se rendre (pendant les vacances) sur le site Internet dédié à la cotisation CVEC (site national) : **https://cvec.etudiant.gouv.fr/**
Sinon, il faut le faire rapidement !

BCPST1 : les modalités d'inscription varient selon les universités.
BCPST2 : il s'agit d'une ré-inscription !

COMPARATIF	**PARIS-SACLA**	**UVSQ**	**SORBONNE UNIVERSITE*)*
Site Internet	http://www.universite-paris-saclay.fr/	www.uvsq.fr	https://www.sorbonne-universite.fr
Réorientation fin de S1	demande à faire courant décembre ; équivalence obtenue après décision du conseil de classe, sur avis de l'université Paris-Saclay	demande à faire courant décembre. Si réussite des examens de S2, alors S1 acquis par validation des acquis	demande à faire début décembre et soumise à acceptation par l'université. Année de L1 acquise si validation du S2 à l'université.
Validations L1 ou L2	équivalence obtenue après décision du conseil de classe, sur avis de l'université Paris-Saclay	dossier à faire courant juin. Une commission mixte se réunit mi-juillet afin de décider de la validation ou non de l'équivalence proposée (ou pas) par le conseil de classe ; l'étudiant peut procéder à son inscription à l'UVSQ après cette commission, donc pendant la deuxième quinzaine de juillet.	pré-demande à faire en ligne début juin, puis dossier à déposer au lycée fin juin ; une commission étudie le dossier (constitué essentiellement des bulletins semestriels) et propose soit de valider l'année, soit une inscription à niveau équivalent.
Inscription (grandes lignes) *Voir aussi site de la prépa*	**Informations et procédure** à consulter sur : https://iaprimo.universite-paris-saclay.fr/ Choisir « L1 STS Cumulatifs » Procédure en 2 temps : pré-inscription en ligne, puis inscription administrative en ligne (et dépôt des pièces justificatives en ligne)	**Pré-candidature en ligne** : http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures#!accueilView (choisir « CPGE 1 ère année BCPST – inscription en L1 Portail Chimie-Sciences de la Vie (CB)) Puis finalisation de la candidature en ligne, après validation (mail reçu sous 24h) par l'UVSQ (inscription administrative en ligne).	**Informations et procédure** à consulter sur : https://candidatures-2025.sorbonne-universite.fr/#!accueilView Sélectionner le Centre de Candidature Faculté des Sciences et Ingénierie-Elèves CPGE/en Cumulatif Procédure en 2 temps : pré-inscription en ligne, puis inscription administrative en ligne
Dates d'inscription officielles	15 septembre → 30 octobre pour pré-candidature → 30 novembre pour finalisation du dossier	1 septembre → 15 novembre pour pré-candidature → 15 décembre pour finalisation du dossier	1 octobre → 31 octobre pour pré-inscription → 30 novembre pour finalisation du dossier
Certificat à fourni ?	**OUI : certificat à fournir à Administration du lycée <u>et</u> à M. Touzé (**contact-sup@ljp-boulogne.fr et bcpst.prevert@free.fr**)**		
Localisation	Orsay, campus d'Orsay et Paris-Saclay (plateau de Saclay) Contact : scolarite.sciences@universite-paris-saclay.fr	45 avenue des Etats-Unis, 78000 Versailles Contact : cpge.sciences@uvsq.fr	Campus de Jussieu, Paris 5e sciences-sgfi-scolarite@sorbonne-universite.fr
Transports	RER B : Orsay ou Bures RER B : Massy-Palaiseau + bus en site propre	Francilien : Versailles-Montreuil RER C : Versailles-rive-gauche ou Versailles-chantiers	Métro : lignes 7 et 10, arrêt Jussieu
Parcours « habituels »	L1 : portail BCST (Biologie Chimie Sciences de la Terre) L2 : Biologie, Biologie et Chimie, Physique et Chimie, Sciences de la Terre, Chimie L3 : Biologie Santé, Biologie des Organismes et Evolution, SVT (Biologie Enseignement), SEM (Sciences éducation 1er degré)	Sciences de la Vie ; Sciences de la Vie et de la Terre	L1 parcours BGC Biologie-Géosciences-Chimie, Sciences du Vivant, Sciences de la Terre
Parcours spécifiques L1-L2	L2 Bio+ (préparation au magistère de biotechnologie) Doubles Licences (Physique-Géologie et Biologie-Chimie en particulier)	Doubles licences Chimie-Biologie, Sciences de la Vie-Informatique (à partir du S2)	possibilité de compléter une discipline majeure par une discipline mineure, ou de faire une double licence (avec un parcours dit exigeant à 36 ECTS par semestre)
Prépa concours B	Bioconcours (classe commune B-ENV et B-ENSA)	*uniquement concours ENSI (physique-chimie)*	L2 (préparation + DS) et L3 (DS) (classes séparées B-ENV et B-ENSA)
Parcours spécifiques post-BCPST	Magistère (L3 à M2) de Biotechnologie (+ Magistère de Physico-Chimie fondamentale) Préparation à l'agrégation SV-STU et au CAPES SVT		Préparation à l'agrégation SV-STU et au CAPES SVT
	Université Paris-Saclay (Masters en commun)		